La banque en clair
COMPRENDRE • AGIR • PROGRESSER

Fiche récap · septembre 2026

Le bonus-malus, expliqué simplement

Un coefficient discret décide chaque année du prix de votre assurance auto. Voici comment il bouge, ce qui le fait grimper, et comment il redescend.

L'ESSENTIEL EN TROIS POINTS

01

Une année sans accident responsable : **moins 5 %** sur le coefficient.

02

Un accident responsable : **plus 25 %**, moitié moins si la responsabilité est partagée.

03

Deux années sans sinistre effacent n'importe quel malus.

CAS PRATIQUE

Dix ans de conduite, puis un accrochage

Coefficient après 10 ans sans sinistre	**0,60**
Cotisation de référence	**1 100 €**
Cotisation payée	**660 €**
Après un accident responsable (× 1,25)	**0,75**
Nouvelle cotisation	**825 €**

EN CLAIR

le relevé d'information

C'est la carte d'identité de votre assurance auto : il indique votre **coefficient actuel** et cinq ans d'historique de sinistres. Votre assureur doit vous le remettre **sur simple demande**, et obligatoirement en cas de résiliation. C'est ce document que le nouvel assureur réclame : le coefficient **vous suit**, il n'appartient pas à la compagnie.

LE PIÈGE À ÉVITER

Croire qu'en **changeant d'assureur** on repart de zéro. Le coefficient est attaché au conducteur, pas au contrat, et il circule avec le relevé d'information. Un assuré qui masque son malus s'expose à la **nullité du contrat** pour fausse déclaration, donc à une absence totale de couverture le jour de l'accident.

À RETENIR

- **× 0,95** par année sans accident, **× 1,25** par accident responsable.
- **Deux ans** sans sinistre responsable ramènent à 1,00, quoi qu'il arrive.
- Plancher à **0,50** après 13 ans, plafond à **3,50**.
- Le coefficient **suit le conducteur** : changer d'assureur n'efface rien.